



## Journée thématique d'échanges

« Habiter le littoral : prendre en compte les savoirs écologiques et paysagers »

24 novembre 2017 à Vinassan et à Narbonne (11)

### COMPTE- RENDU

*Le Réseau Paysage Occitanie organise chaque année des journées thématiques d'échanges autour d'un enjeu territorial dans un lieu représentatif de ses paysages. Pour la première fois, le réseau ouvre un chantier sur les territoires littoraux. Environ cinquante personnes (services de l'État, associations, professionnels, agents de collectivités, élus locaux, universitaires...) se sont retrouvées sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, à Vinassan puis sur le domaine du Grand Castélou à Narbonne pour aborder la place de la démarche et des savoirs relatifs au paysage dans la construction d'un projet d'avenir pour ces territoires.*

## Introduction de la journée

**Didier ALDEBERT, Maire de Vinassan** est heureux d'accueillir cette réunion du Réseau Paysage Occitanie à la mairie de Vinassan. Il pense que ce n'est pas un hasard car le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est beaucoup investi en matière d'actions paysagères. Il évoque les problématiques auxquelles le territoire littoral est confronté et souligne que les animations de la maison de la Clape permettront de mesurer les évolutions du paysage.

**Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER, DREAL Occitanie et Philippe LABAUME, UR Les CAUE d'Occitanie**, abordent rapidement le contexte paysager du littoral méditerranéen, territoire emblématique d'Occitanie croisant une biodiversité exceptionnelle, (40 000 hectares d'étangs et lagunes) et des équipements touristiques importants (20 stations balnéaires et 70 ports de plaisance) et confronté à une élévation du niveau de la mer. Le Plan Littoral 21 qui sera évoqué, décline une feuille de route répondant à ces enjeux. Le programme de la journée est ensuite présenté.

## Politiques publiques et recherche autour du paysage

**Julien TRANSY, ministère de la Transition écologique et solidaire / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) / Bureau des paysages.**

Le ministère est très intéressé de savoir ce qui se passe localement en matière de structuration de Réseau paysage. Le bureau du paysage a prévu d'accueillir un(e) étudiant(e) pendant six mois afin de dresser au niveau national une cartographie et une typologie de ces réseaux et d'identifier les facteurs de réussite qui influent sur le fonctionnement de ces réseaux.

La pérennité et la valeur ajoutée des productions dans le cadre de ces réseaux reposent le plus souvent sur l'articulation entre acteurs professionnels et acteurs de la recherche. Il semble donc essentiel pour le ministère de s'appuyer sur des partenaires ancrés dans le monde de la recherche (cf. journée nationale du paysage du 16/01/2018 sur les paysages nocturnes). Ainsi des liens sont tissés avec le service recherche du ministère pour analyser le recueil des perceptions par la population et déterminer comment les acteurs de la recherche peuvent contribuer à la définition des objectifs de qualité paysagère.

**Marie GUIBERT, Commissariat général au développement durable (CGDD) / Direction de la recherche et de l'innovation (DRI).**

Le Commissariat Général au Développement durable a proposé un programme d'ateliers territorialisés de recherche-action intitulé « paysages, territoires, transitions (PTT) ». Pour cet appel à manifestation d'intérêt, les actions de recherche sélectionnées interrogent aussi la question de la perception, l'objectif étant de déterminer comment le paysage peut accompagner les transitions des territoires en lien avec les politiques publiques.

La thématique du littoral est abordée dans le projet « Futur Narbona », piloté par l'association Ecolocal, qui aborde les effets du changement climatique et le lien entre habitants et élus avec l'idée d'une université du territoire pour les habitants. Comment saisir la parole des habitants pour la mettre en projet ? Comment faire pour qu'il y ait synergie entre les acteurs ?

Concernant l'appel à projet national sur les plans de paysage, on note peu de candidature qui aborde la problématique du littoral.

**Jean-Pierre THIBAUT, Inspecteur général, Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)** témoigne de l'actualité favorable à la prise en compte du paysage avec un récent rapport sur les politiques européennes du paysage présenté lors d'un colloque à Rome, conclu par le Président du Conseil et les déclarations de Brune Poirson secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, qui encouragent l'organisation des acteurs en réseaux paysage locaux.

Après des années de politiques publiques sectorielles, la transversalité du paysage est un atout, il faut pouvoir le valoriser.

## La Maison de la Clape, une histoire de rivages

**Sylvie BARRAU**, chargée de mission patrimoine au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, accompagne le groupe à la maison de la Clape. Cet équipement géré par le PNR accueille les visiteurs qui peuvent découvrir, par le biais d'outils interactifs, la biodiversité exceptionnelle et les activités humaines du massif de la Clape grâce à des films et photos provenant des archives du PNR. Une maquette 4D propose de voyager dans le temps, depuis 10 000 ans avant J.C. jusqu'à nos jours, à partir de projections de fonds cartographiques sur une maquette topographique.



Visite de la maison de la Clape et maquette 4D

## Finalités et actions Paysage dans la charte du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

**Fanchon RICHART**, responsable paysage au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a été créé en 2003. Sa charte a été renouvelée en 2010 pour 12 ans. Le territoire est confronté à des enjeux de requalification du tourisme balnéaire, aux risques climatiques, avec notamment l'élévation du niveau de la mer et aux risques d'inondation associés. Sept entités paysagères sont identifiées sur le territoire du PNR.

Le cœur de son territoire est représenté par les lagunes et leur bassin versant, ce sont les territoires les moins densément peuplés avec une faible artificialisation. La Clape, site Natura 2000 est un des plus grands sites classés de France. Le secteur du Piémont des Corbières est une zone prioritaire pour l'intervention paysagère du PNR.

La connaissance des paysages s'appuie sur un atlas et un observatoire qui permettent d'engager des actions sur différentes thématiques :

- la réhabilitation de sites dégradés,
- l'affichage publicitaire, avec notamment des actions de démontage engagées par les services de l'Etat,
- les énergies renouvelables : une charte du développement éolien est annexée au SCoT avec un travail collaboratif entre le PNR et l'agglomération de Narbonne,
- une charte paysagère pour le piémont des Corbières, entité soumise à de nombreuses mutations mais entité stratégique car elle constitue une vitrine pour le territoire du PNR, elle a permis de mettre en place un contrat de route pour la période 2015/2019,
- des cahiers techniques de l'urbanisme,

- un programme « paysages en chantier » actions de sensibilisation auprès des collectivités,
- les « carnets du PNR », éditions thématiques avec une approche artistique,
- des actions de recherche sur la salinisation des terres en lien avec l'élévation du niveau de la mer,
- la création de la Maison de la Narbonnaise sur le domaine du Grand Castélou.

## Travaux prospectifs sur l'évolution du littoral

**Michel PIEYRE, Directeur de la Mission développement durable, études et prospectives au Conseil Départemental de l'Hérault.**

Le Conseil départemental de l'Hérault, face aux évolutions du climat, a mis en place un groupe d'experts. Avec le changement climatique, tout va bouger. Si on maintient une augmentation de la température moyenne de 1 à 2° C, on observera une augmentation du niveau de la mer de 2 m à l'horizon 2100. A + 3° C, il y aura un effet de basculement avec des interactions entre les différentes évolutions et le système climatique qui risque de réagir dans sa globalité.

Dans ces conditions, comment penser l'avenir du territoire ? Comment vendre le territoire demain ? Si le territoire doit s'adapter, imaginer l'île de la Clape, ce n'est pas forcément une catastrophe... Il faut que les territoires conservent la capacité de s'adapter : imaginer des mesures d'anticipation dans les PLU, la COP 21 a évoqué des mesures pour anticiper les migrations climatiques. Comment programmer ces évolutions dans le temps ? La loi fonctionne bien dans un système stable, mais dans le cas du changement climatique il faut accepter l'incertitude car on ne sait pas comment les évolutions vont se dérouler.

Des pistes sont engagées : accompagnement des forestiers-sapeurs par des scientifiques pour anticiper le risque incendie, stratégie de repli des installations humaines, mettre le public dans une dynamique systémique.

**Camille PIOT, Paysagiste-Architecte DPLG : Golfe de Narbonne en 2100, vers le réveil du Golfe Antique, un territoire d'Iles ?**

A partir de l'hypothèse d'une élévation du niveau de la mer de 2 m à l'horizon 2100, une réflexion a été conduite pour anticiper les évolutions du littoral en développant un discours qui ne soit pas anxiogène.

L'élévation du niveau de la mer va renforcer l'identité du golfe de Narbonne, la menace peut devenir une opportunité. La modélisation de la montée des eaux a été représentée sur des cartes sensibles en faisant appel à l'intuition, à l'utopie, et en proposant des actions : changer le regard, proposer le sentier du golfe antique, valoriser les îles du golfe...

Le report de l'élévation du niveau de la mer sur des cartes paysagères permet un déplacement du regard pour une anticipation créatrice à conduire avec les différents acteurs du territoire. L'entrée paysagère est un moyen de partager sereinement différentes visions avec les acteurs.



Territoire d'îles, carte sensible C. Piot

**Régis MORVAN DREAL Occitanie / Direction de l'Aménagement, démarche prospective et participative « Quel littoral pour l'Occitanie de 2010 à 2050 ? »**

Trois ateliers de prospective participative ont été organisés en 2011 par la DREAL Languedoc-Roussillon. Le séminaire de synthèse de ces trois ateliers s'est tenu en 2012 et a fait l'objet d'une publication [cf. lien](#).

Même s'il ne s'agit pas d'une démarche paysagère au sens strict, on en retrouve une composante par le fait de favoriser la rencontre d'acteurs diversifiés. La DREAL investit fortement le champ de la recherche sur le littoral. Comme pour le paysage, on ne peut aborder le littoral que de façon systémique pour prendre en compte sa complexité.

Pour chacun des ateliers, la démarche prospective a volontairement favorisé un certain angle d'approche : ressources et économie (mars 2011), aménagement du territoire (juin 2011) et gouvernance (octobre 2011). Biodiversité et paysage font partie intégrante de l'axe ressources et économie. Plusieurs scénarii ont été étudiés (laisser faire, régulation, innovation...) ce qui a permis de proposer une stratégie selon trois axes :

- mettre en place des instances de gouvernance et soutenir les territoires de projets,
- favoriser les changements de pratiques (sensibilisation, formation),
- promouvoir l'innovation.

Depuis 2012, plusieurs actions ont été engagées : Parlement de la mer, programme de recherche sur l'adaptation, zones d'aménagement de résidence temporaires, appels à projets innovants...

Plusieurs mesures sont développées dans le Plan Littoral 21 qui a pour objectifs la requalification de l'offre touristique, le développement des activités économiques et la préservation des richesses naturelles du littoral.

## **Projet de valorisation écotouristique du Grand Castérou**

**Laurence BLASCO responsable de la Mission développement durable, Ville de Narbonne**

Le Domaine du Grand Castérou est une propriété du Conservatoire du littoral confiée en gestion au PNR depuis 2014. Le Conservatoire a transféré la maîtrise d'ouvrage à la ville de Narbonne pour développer un projet de valorisation écotouristique. L'idée est d'en faire un site qui puisse devenir emblématique d'une nouvelle forme de tourisme en lien avec le Musée Régional de la Narbonne Antique (MuRÉNA) qui doit ouvrir ses portes en 2019. Ce Musée va attirer une nouvelle clientèle qu'il faut pouvoir capter avec un écotourisme de territoire.

**Kattalin FORTUNÉ-SANS, responsable du pôle « lagunes et zones humides » PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.**

« Le tourisme de plage, c'est bien ! » mais il s'agit d'aller au-delà avec un projet de développement économique qui concerne aussi les habitants, lesquels ne réalisent pas toujours à quel point leur territoire est riche. Par rapport à l'élévation du niveau de la mer, un travail de mémoire est à engager. Le Grand Castérou, avec l'évocation du golfe antique, doit jouer ce rôle en montrant qu'il est possible de s'adapter. Le projet s'appuie sur une approche sensible. Il permettra d'installer la maison du PNR et accueillera du public avec des expositions permanentes, des salles de réunion, l'accueil de classes et des parcours de visites en extérieur.

**Nathalie POUX, responsable du pôle culture PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.**

Il s'agit de développer un espace d'interprétation avec une approche sensible pour la découverte des espaces extérieurs et une approche d'immersion pour les espaces intérieurs envisagés sous l'angle du mouvement. Cette approche reprend l'échelle du bassin versant

avec la notion de flux et reflux de ces espaces, avec les poissons et les oiseaux migrateurs mais aussi les humains et leur fréquentation saisonnière. Il s'agit de faire le lien avec les sites environnants : MuRéNa à Narbonne, le massif de la Clape, Port la Nouvelle qui représente le port actuel de Narbonne...

Le cahier des charges de la consultation pour le projet d'aménagement des bâtiments a pris en compte l'élévation du niveau de la mer.

## Exemple de renaturation d'une zone urbaine littorale en Catalogne

**Agata COLOMER CABARROCAS, coordinatrice projet Life Pletera, Ville de Torroella de Montgri (Espagne)**

Situé au Sud de la station balnéaire de l'Estartit sur la commune de Torroella de Montgri, le site de la Pletera était voué à l'urbanisation dans les années 60. Dans les années 70, le plan d'urbanisation a été révisé pour réduire les capacités d'accueil touristique. En 1995 la volonté de protéger le site est affirmé par la commune aidée en cela par les évolutions de la loi espagnole relatives au recul des constructions par rapport à la ligne littorale, porté à 150 m.

Le projet de renaturation du site de la Pletera est lauréat du programme européen Life. Le projet Life Pletera est engagé début 2014. Les objectifs principaux sont la restauration de la fonctionnalité écologique, la démonstration qu'il est possible de restaurer un milieu naturel et la compensation carbone.



Le projet s'articule en quatre temps : préparation et protection du milieu avant travaux, restauration du milieu (désurbanisation, restauration du système dunaire...) surveillance de l'état écologique, communication et diffusion. Il permet de suivre la capacité de résilience de ces écosystèmes.

## Conclusions de la journée

Les Villes de Narbonne, de Vinassan et de Torroella de Montgri (Espagne) ainsi que le PNR de la Narbonnaise ont construit des projets d'avenir pour leurs littoraux méditerranéens. Ces collectivités ont choisi de dialoguer avec leurs habitants et leurs visiteurs en donnant à lire et à comprendre les bouleversements écologiques de leur territoire. Elles ont su inviter chacun à dépasser des perceptions finalistes de l'espace par la découverte d'espaces révélant l'évolution des équilibres écologiques générée par nos modes de vie. Elles en ont fait un levier d'innovation, une opportunité pour leur littoral et leur arrière-pays. Ce sont des chantiers de paysage, en ceci qu'ils renouvellent un regard sur le territoire en invitant à de nouvelles relations, plus responsables de son avenir.



## 47 participant(e)s

AIT-AISSA Malik	DDTM Aude
ALDEBERT Didier	Maire de Vinassan
AUSCHER Isabelle	DREAL Occitanie
BARRAU Sylvie	PNR Narbonnaise en Méditerranée
BLASCO Laurence	Mairie de Narbonne
BERINGUIER Philippe	UT Jean Jaurès
BROSSAR-LOTTIGIER Sylvie	DREAL Occitanie
BUFFARD Patrick	CAUE Hérault
CASSAR Yoan	DDTM Gard
CHEVILLARD Laure	PNR Pyrénées ariégeoises
COLOMER CABARROCAS Àgata	Ajuntament de Torroella de Montgri (Cat)
CORBIER Corinne	AKENE Paysage
DELOS Béatrice	DREAL Occitanie
DERIOZ Pierre	Université Avignon
DEVIC Bernard	Président du PNR Narbonnaise en Méditerranée
DUHAZÉ Bruno	ORTA paysage
FARELLE Catherine	PCE DREAL Toulouse
FORTUNE-SANS Kattalin	PNR Narbonnaise en Méditerranée
GELLE SOPHIE	DDTM Aude
GLAIZOL Sylvaine	CAUE Hérault
GUGLIELMETTI Alain	DREAL Occitanie
GUIBERT Marie	Commissariat général au développement durable (CGDD)
GUILPAIN Marie	Fédération Française du Paysage LR
GUMA MITJA Inès	Ajuntament de Torroella de Montgri (Cat)
HERRAEZ Claude	DDT Haute-Garonne
HOLLARD Catherine	DREAL Occitanie
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie
LABAUME Philippe	UR Les CAUE d'Occitanie
MATTEAU Christian	SEQUOIA paysage
MOISSET Alexandre	ENS Architecture Toulouse
MORVAN Régis	DREAL Occitanie
NOVELLAS Ken	Paysagiste DPLG/Urbaniste
PALAZZI Serena	CAUE Hérault
PIEYRE Michel	Département Hérault
PIOT Camille	Architecte paysagiste
POUX Nathalie	PNR Narbonnaise en Méditerranée
RICHART Fanchon	PNR Narbonnaise en Méditerranée
RICHARD Olivier	DREAL Occitanie
ROQUES Gwenaëlle	Mairie de Narbonne
ROSER Ginjaume	GINJAUME Architecture et Paysage
THIBAUT Jean-Pierre	Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)
TRANSY Julien	Ministère Transition écologique et solidaire / DGALN
D'YVOIRE Xavier	Terrevive
ARCHIMBAUD Stéphane	BE Paysage ARCAMBAL

SANCHEZ Corentin	BE Paysage ARCAMBAL
PINEL Yves	Biovallée Lauragais
AUBE Joël	ECOLOCAL

## Site Internet du Réseau Paysage Occitanie

[Suivez le lien](#)

